

GONNEVILLE-EN-AUGE PHOTO 2022

Concours de photographie ouvert aux habitants de la commune



Le patrimoine végétal de Gonneville en Auge

Un concours de photographie sur le thème Patrimoine végétal de Gonneville en Auge est ouvert à tous les habitants de la commune, adultes et enfants.

Chacun peut participer en proposant **deux photographies Noir & Blanc ou Couleur**. Elles seront une illustration du **patrimoine végétal, arbres, arbustes ou conifères**, sur le domaine public ou non et visible ou non de la rue.

Format : Les photographies seront présentées en tirage papier 20x30 cm ou 21x29,7 cm **ET** en format numérique. Les participants ont la possibilité de s'adresser à l'**Espace Public Numérique**. L'EPN a bien voulu accepter de mettre ses compétences à la disposition des habitants de la commune en proposant une aide au tirage photo ou un conseil à la retouche. Chaque participant au concours pourra se rendre à l'EPN un vendredi par mois, les **18 mars, 13 mai et 17 juin entre 14h et 22h30 et sur rendez-vous**.

Calendrier : les photographies seront prises entre février et août 2022. Elles devront être remises **au plus tard fin août 2022** pour participer au concours. Les modalités de remise des tirages et les précisions sur l'organisation de l'exposition feront l'objet d'un affichage et d'une information aux participants.

Légendes : pour chaque photographie, une légende précisera la date de prise de vue, le nom des arbres, arbustes ou conifères et leur localisation exacte dans la commune. Afin de faciliter leur démarche, les participants au concours peuvent utilement consulter l'Application *PlantNet* ou prendre contact avec nous.

INSCRIPTION : les personnes souhaitant participer au concours sont invitées à **s'inscrire AVANT le samedi 26 Mars 2022** en nous communiquant les informations suivantes :

- **Nom - Prénom - Age (pour les mineurs)**
- **Adresse mail, adresse postale et Téléphone**

Contact pour toutes questions et inscriptions :
email : **photo2022@orange.fr**

PHOTO 2022 : Une animation par les habitants de Gonneville en Auge proposée par Jean-Michel Beaux et Paul Besneux dans le cadre du Comité des Fêtes de la commune et en partenariat avec l'Espace Public Numérique.